

## CRITIQUE DES POLITIQUES D'ACTIVATION EN REGARD DE LA THÉORIE DES CAPITAUX DE PIERRE BOURDIEU

Par Jean Blairon

Le progrès des conditions matérielles permet à l'individu d'accéder à un seuil à partir duquel il *peut* aspirer à prendre possession de son avenir ; mais possibilité ne signifie pas nécessité.  
On peut, en déformant le mot d'Aristote, dire que  
« les vertus de l'économie compétitive veulent une certaine aisance ».<sup>1</sup>

La sixième Réforme de l'Etat a transféré aux Régions les « politiques d'emploi »<sup>2</sup> – on est plus fondé à parler des politiques de contrôle de ceux qui demandent à l'Etat une protection contre la violence des marchés qu'ils subissent, comme tout récemment encore tous les travailleurs de Caterpillar.

Ce transfert, commencé en 2014 et aujourd'hui effectif, a été l'occasion d'une première défaite pour les progressistes : nombre d'acteurs sociaux, et non des moindres<sup>3</sup>, avaient plaidé pour que ce contrôle ne soit pas exercé par le FOREM, au motif que cette solution institutionnelle renforcerait le mélange d'aide et de contrôle que subissent les demandeurs d'emploi, mélange qui est porteur de tant d'effets pervers, entraînant souvent la perte de confiance totale des bénéficiaires envers les institutions.

Une seconde défaite, plus grave encore, concerne le maintien de la politique anti-sociale d'activation prise à l'initiative du Nord du pays, dans la droite ligne de la « théorie » de l'Etat Social Actif, introduite en Belgique par Frank Vandenbroucke de retour de son exil<sup>4</sup>.

Cette théorie repose sur trois piliers :

- un mensonge d'Etat, qui prétend que celui qui cherche activement du travail peut en trouver, alors que tous les chiffres et bien des témoignages, peu écoutés il est vrai, le démentent ;
- une conditionnalité de l'aide sociale, puisque celui qui est privé de son droit fondamental au travail est désormais jugé responsable de sa situation et doit donc prouver qu'il est un demandeur d'aide méritant en « cherchant activement » de l'emploi ;
- une politique de sanction, supposée « responsabiliser » le demandeur d'emploi, fondée sur

1 P. Bourdieu, cité par J.-L. Fabiani, *Pierre Bourdieu, un structuralisme héroïque*, Paris, Seuil, avril 2016, p. 191.

2 « La Sixième Réforme de l'Etat prévoit que les Régions ont « la compétence de décision et d'exécution en matière de contrôle de la disponibilité active et passive des chômeurs et d'imposition de sanctions y relatives. L'autorité fédérale reste compétente pour le cadre normatif en ce qui concerne la réglementation en matière d'emploi convenable, de recherche active d'un emploi, de contrôle administratif et de sanctions ». Dossier de V. Kayser et L. Simar pour Le Conseil Economique et Social Wallon, [www.cesw.be/uploads/2015\\_DossierEmploi-complet\\_site.pdf](http://www.cesw.be/uploads/2015_DossierEmploi-complet_site.pdf).

3 La FGTB wallonne s'était opposée à cette solution dès 2011 : « Un transfert pur et simple vers le FOREM poserait problème quant au rôle du FOREM, la perception qu'en ont les demandeurs d'emploi et la nécessaire relation de confiance entre cette institution et les TSE. Il y aurait inévitablement confusion et contradiction entre la mission d'accompagnement et celle de contrôle. », in [www.fgtb-wallonne.be/sites/default/files/notes/controle\\_dispo.pdf](http://www.fgtb-wallonne.be/sites/default/files/notes/controle_dispo.pdf).

4 F. Vandenbroucke a dû démissionner de son poste lors de l'affaire Augusta en 1995, ayant dû reconnaître sa responsabilité de Président de parti dans le versement à celui-ci d'une commission occulte. Il s'est exilé à l'université de Cambridge d'où il est revenu, en quelque sorte « blanchi », porteur de cette nouvelle théorie très influencée par la prétendue « 3ème voie » du socialisme anglo-saxon. Trajet curieux pour celui qui avait été membre de la « Revolutionaire Arbeiders Liga » à la fin des années soixante...

un contrôle rapproché individualisé, pris en charge par des agents nommés – sans rire – « facilitateurs ».

Le récent travail de synthèse critique que J.-L. Fabiani a consacré à l'œuvre de Pierre Bourdieu est une des manières de déconstruire cette « politique » qui, à la manière des oxymorons d'Orwell, fait équivaloir protection et activation : la « protection, c'est la sanction » – entendons même : « la protection contre la pauvreté, c'est la sanction financière » !

## L'IMPORTANCE DÉNIÉE DU CAPITAL SOCIAL

Remarquant que « des individus dont le capital économique ou le capital culturel [par exemple le diplôme, nda] avaient un niveau à peu près équivalent obtenaient des rendements très inégaux »<sup>5</sup>, Pierre Bourdieu trouve une explication à ce phénomène dans le différentiel de capital social.

Le capital social est cette capacité de pouvoir s'appuyer sur toute forme de réseau :

« La définition la plus simple [du capital social] est l'appartenance à un collectif, pour autant qu'elle puisse être activée et reconnue dans un système de relations » (Fabiani, p. 113).

Puisque nous sommes entrés dans une société qui combine deux caractéristiques :

- la raréfaction **produite** de l'emploi, particulièrement visible quand celui-ci est réduit au statut de variable d'ajustement ou de maximisation du profit (comme dans le drame vécu actuellement à Caterpillar, après tant d'autres) ;
- la montée en puissance d'une logique connexionniste, « en réseau », où il s'agit – officiellement pour tous – d'être mobile, toujours en projet, de manière provisoire, changeante et surtout cumulative<sup>6</sup>.

La « société de la compétence » dans laquelle nous serions entrés, contient ainsi une formidable part de leurre, puisque c'est en s'appuyant sur la richesse d'un réseau – c'est-à-dire d'un capital social – que l'on peut espérer être appelé, quand très peu seront élus. Le postulat que le manque d'emploi est lié à un manque de formation montre ici toutes ses limites.

Nous touchons ici à une première violence symbolique énorme : ceux qui occupent des positions de pouvoir, voire de responsabilité, le doivent plus que probablement à un réseau qui les a soutenus dans leur accession ou ascension, ce qui est partout dénié.

Mais que ceux qui sont ainsi pourvus osent demander à ceux qui sont dépourvus (de poste, de position, de moyens) de s'activer dans des recherches qui les conduisent à solliciter le plus souvent à l'aveugle des postes inexistantes, revient à leur demander de se créer eux-mêmes un simulacre de réseau, dont nous allons montrer plus loin, de surcroît, qu'il est contre-productif.

Ce cynisme institutionnel consiste donc à dire : « faites comme moi, bougez(-vous) », comme si cette mobilisation ne dépendait que de la personne pour réussir.

## L'IMPORTANCE DU CAPITAL SYMBOLIQUE

La réussite dans la société connexionniste dépend au contraire de l'attractivité : pour être appelé à participer à un « projet » (y compris un projet industriel), il faut être désiré, c'est-à-dire non seulement

5 J.-L. Fabiani, *Pierre Bourdieu, Un structuralisme héroïque*, Paris, Seuil, avril 2016, p. 113. Dans la suite du texte, lorsque des citations de cet ouvrage seront effectuées, elles seront simplement signalées par le nom de l'auteur et la pagination correspondante.

6 C'est la thèse de L. Boltanski et E. Chiapello minutieusement démontrée dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

connu, mais connu comme désirable.

Nous retrouvons là une deuxième sorte de capital, le **capital symbolique**.

Celui-ci peut être défini comme un « accélérateur d'accumulation » (Fabiani, p. 105) ; il est, quand il est capable de produire ses effets, force de mobilisation, puissance d'agir, crédit, réputation.

C'est l'intervention du capital symbolique sur le capital social qui, stricto sensu, relève d'une logique d'activation :

« L'activation est l'idée dominante pour éclairer la logique de cette forme de capital [social] : un réseau n'est en effet ni un donné naturel ni un donné social, mais le produit de « la transformation de relation contingente, comme les relations de voisinage, de travail ou même de parenté en relations à la fois nécessaires et électives » » (Fabiani, p 113).

Nous sommes ici, on le voit, aux antipodes des politiques d'activation.

En effet, les recherches imposées à l'aveugle et surtout de façon ininterrompue, sur un territoire limité, et encore plus lorsque la manière imposée est inappropriée, produisent une **aggravation du caractère négatif du capital symbolique** ; on peut dire qu'elles constituent d'infaillibles destructions des « relations nécessaires et électives ».

Nous parlons d'aggravation, puisque dans l'Etat Social Actif qui a colonisé les politiques et les représentations sociales, ceux qui sont en recherche d'emploi sont vus, décrits et considérés comme inactifs, profiteurs du système d'aide au bord de l'asphyxie (au vu des abus dont il est le théâtre ?) : ils sont stigmatisés, considérés comme des membres illégitimes du corps social<sup>7</sup>.

Ces « demandeurs » sont désormais contraints de chercher par des voies inappropriées un travail inexistant ; ils voient dès lors augmenter systématiquement la négativité de leur capital symbolique : ils ne « savent pas s'y prendre », ils sont importuns, ils constituent une charge de plus pour ceux qui travaillent et sont sans cesse sollicités par des candidatures qu'ils n'ont pas demandées...

Souvent, les « demandeurs » activés sont accusés de « chercher pour chercher » (donc de mensonge), alors que c'est l'épreuve même qui leur est imposée pour qu'ils puissent conserver leur protection sociale<sup>8</sup> : « envoyer au moins x candidatures spontanées par semaine ». Ils perdent donc encore plus en attractivité du fait de la maladresse dont les destinataires de ces démarches les accusent.

Ce capital symbolique négatif est donc doublement produit : par le stigmatisme, reposant sur la vulgate hypocrite « qui cherche trouve » ; par l'activation, qui vise à ce que le demandeur fasse la preuve qu'il est méritant, au prix d'une détérioration plus grande encore de son capital symbolique, pourtant cause déterminante, et, en cascade, de son capital social.

La société de la compétence, permettant soi-disant d'objectiver, comme on dit, les besoins des « entreprises » (comme si elles étaient les seules à pouvoir créer de l'emploi, comme si elles ne s'ingéniaient pas à en détruire, au mépris des aides publiques qu'elles ont reçues, dont elles auront beau jeu de dire qu'elles étaient inconditionnelles, puisqu'elles l'étaient) jette un voile trompeur sur ces mécanismes.

Ne pas **créer activement d'emplois** dans les secteurs clés qui permettent aux moins favorisés d'accumuler du capital – de réduire les différentiels de capitaux – ceux où se produit le capital

7 La question du stigmatisme d'hétérogénéité a notamment été développée en référence aux travaux de Georges Bataille dans une recherche effectuée pour l'OEJAJ en 2013 concernant les jeunes en situation de NEET (Young people Not in Employment, Education or Training) « Qu'ont à nous apprendre les « NEETs » ? » [www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecured1&u=0&g=0&hash=bf86828b64bf54602846c265c607685aa50aedff&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj\\_super\\_editor/oejaj\\_editor/pdf/FinalNEET.pdf](http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecured1&u=0&g=0&hash=bf86828b64bf54602846c265c607685aa50aedff&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/FinalNEET.pdf) ; pp. 80-84.

8 Nous avons recueilli de nombreux témoignages en ce sens. Voir par exemple le témoignage de Renaud, dans la recherche sur les jeunes en situation de NEET citée supra « Qu'ont à nous apprendre les « NEETs » ? », pp. 184 et suivantes. Voir aussi « Chroniques de l'Etat « social » « actif » » in InterMag.be, 2015, [www.intermag.be/528](http://www.intermag.be/528).

symbolique en premier lieu, est une façon de maintenir un statu quo de plus en plus favorable aux dominants (aux élus de la religion de la compétence, qui ne doivent pourtant leur élection qu'à d'autres formes de capital).

Tous ceux qui se reconnaissent dans la visée de réduire les inégalités devraient alors combattre activement l'augmentation des inégalités déterminantes qui est produite par l'Etat social actif, par exemple en exigeant :

- la non conditionnalité des droits sociaux ;
- le partage du temps de travail ;
- un enseignement moins inégalitaire (il ne manque d'excellence que pour ceux qui sont pris dans des mécanismes de reproduction des inégalités), ce qui implique aussi une série d'aides autour de l'école ;
- une politique sociale qui ne confond pas l'aide et le contrôle ;
- des investissements publics dans les secteurs qui réduisent les inégalités.

## INVESTIR DANS LA MAIN GAUCHE DE L'ETAT

Il s'agit là de leviers possibles et efficaces pour autant qu'ils soient utilisés conjointement de façon concertée et cohérente.

Cet ensemble de mesures politiques appelle la gauche à arrêter d'écouter les sirènes de la « troisième voie », palimpseste de sa conversion au néo-libéralisme, et à se recentrer sur ses fondamentaux.

La cohérence de ces leviers tient dans un revirement nécessaire par rapport à la représentation que l'on peut se faire de ce que Pierre Bourdieu a appelé « la main gauche de l'Etat », soit une série de politiques sociales et culturelles qui visent activement à corriger les inégalités, notamment en se référant à une logique de redistribution, d'intérêt général, de lutte contre la domination.

« Dans une intervention devant le congrès de la Confédération générale des travailleurs grecs en 1996, il [Bourdieu] précise que l'Etat est une « réalité ambiguë ». On ne peut jamais, particulièrement quand son histoire est ancienne, l'assimiler à un pur instrument au service des dominants. Si le pouvoir peut être défini comme un champ, c'est qu'il bénéficie, comme tous les autres champs, d'une autonomie relative. De ce fait, il ne s'agit pas d'une réalité homogène qu'on pourrait définir comme un appareil, mais comme un espace de lutte au sein duquel s'affrontent perpétuellement une main droite et une main gauche. L'Etat porte en son archive la mémoire des luttes passées : par exemple, le Ministère du Travail est une « conquête sociale devenue réalité, même si, dans certaines circonstances, il peut être aussi un instrument de répression » » (Fabiani, p. 220).

Dans l'histoire politique et sociale, cette réalité de « la main gauche de l'Etat » s'est vue d'abord enfouie, oubliée, avant d'être travestie ; les ministères qui la composent ont peu à peu été présentés comme des « ministères dépensiers », un handicap pour la croissance salvatrice ; puis, comme un luxe que seule celle-ci (entendons le déploiement de la logique capitaliste, que favorise « la main droite de l'Etat ») pourrait permettre ; enfin, elle a fait l'objet de mesures successives de démantèlement.

Or ce sont les actions soutenues par la main gauche de l'Etat qui sont seules capables de permettre aux moins favorisés d'accumuler du capital social, symbolique (et, évidemment, culturel) et ainsi d'augmenter la richesse collective générale.

C'est de la main gauche de l'Etat que dépend ce que Félix Guattari appelait une « politique d'ensemble de libération » :

« Ce n'est pas au niveau des gestes, des équipements, des institutions, que le vrai métabolisme

du désir – par exemple le désir de vivre – trouvera sa voie, mais dans un agencement des personnes, des fonctions, des rapports économiques et sociaux tourné vers une *politique d'ensemble de libération* »<sup>9</sup>.

Il est désormais question de parler d'une politique d'ensemble de libération *pour l'ensemble de la population*, ce qui implique une politique active de réduction des inégalités.

Chacun des enjeux concrets que nous avons mentionnés ci-dessus (non conditionnalité de l'aide, partage du temps de travail et des droits qui lui sont liés, enseignement moins inégalitaire, politique d'aide sociale non confondue avec le contrôle, investissements publics dans les secteurs qui réduisent les inégalités) dépend directement de décisions politiques. Nous avons entendu récemment que plus d'un parti avait décidé de mettre tel ou tel de ces points à son programme. Nous nous en réjouissons, en étant bien conscient que la situation ne changera qu'en cas de mise en œuvre effective et massive.

Ce jeudi premier septembre, le Premier Ministre Charles Michel, interrogé par la RTBF<sup>10</sup>, a exprimé son scepticisme par rapport à des mesures qui vont dans ce sens, notamment celles qui ont été proposées par le Parti socialiste.

Il les a balayées d'un revers d'image en disant qu'elles équivalaient à dire « demain, on rase gratis ».

L'expression, qui désigne des promesses qu'on ne tiendra pas, repose sur le fait qu'il s'agit d'une affiche (supposée arborée par un barbier) dont le caractère intemporel peut toujours être invoqué pour justifier un report : ce n'est que demain que la promesse de la gratuité pourra être tenue.

Dans le contexte de la mise en cause, par les agents politiques eux-mêmes, de la main gauche de l'Etat, l'expression a pu prendre au fil du temps une autre connotation, pour désigner une mesure réputée impayable. Une recherche historique des utilisateurs de la formule et des contextes de son usage serait d'ailleurs des plus instructive en termes d'analyse du champ politique.

Mais évoquer la « gratuité » « impayable » des politiques de la main gauche, c'est oublier et faire oublier que tous ceux dont le capital social et symbolique a pu s'accumuler et former une véritable rente bénéficient, du fait de la domination qu'ils exercent et des connivences qu'ils entretiennent, d'énormes réductions de contributions au sens le plus large du terme (ils sont, eux, bien rasés gratis) au détriment du pouvoir de l'Etat et des moyens octroyés à l'intérêt général et à la réduction des inégalités ; ceux qui en ont besoin, par contre, sont, eux, pour l'instant, toujours « coiffés », trompés, bernés, bafoués, c'est-à-dire cocufiés.



#### *Pour citer cette analyse*

Jean Blairon, « Critique des politiques d'activation en regard de la théorie des capitaux de Pierre Bourdieu », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, septembre 2016, URL : [www.intermag.be/572](http://www.intermag.be/572).

9 F. Guattari, « Libérer une énergie de désir... », in *La révolution moléculaire*, Recherches, 1977, pp. 172-173.

10 [https://www.rtb.be/auvio/emissions/detail\\_jedi-en-prime?id=9416](https://www.rtb.be/auvio/emissions/detail_jedi-en-prime?id=9416).